NUMERO 103 Juillet 2025

WILDAF

NEWSLETTER

« AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE »

WiLDAF-AO
www.wildaf-ao.org

AUSSI DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.WILDAF-AO.ORG

QUI LIT NOTRE NEWSLETTER ?

Le WILDAF-AFRIQUE de l'Ouest Newsletter est destiné aux membres du WILDAF-AO des quinze pays du réseau, à nos partenaires en Afrique, en Europe et en Amérique et à tous les défenseurs (es) des Droits de la Femme et des Filles en Afrique

GiMAC : Revisiter notre histoire, façonner notre avenir »

La **7e réunion de la Campagne « Le Genre est mon Agenda » (GIMAC)**, en collaboration avec les **Communautés Économiques Régionales (CERs)** et les partenaires, s'est tenue du **7 au 9 juillet 2025** à **Malabo (Guinée équatoriale)**, en marge de la réunion de coordination semestrielle entre l'Union Africaine (UA) et les CERs…

P.4

EDITO

La question des réparations liées aux injustices historiques subies par les communautés africaines et diasporiques alimente, depuis plusieurs décennies, les réflexions sur la justice, tant sur le continent africain qu'au niveau mondial…

P.3

APPEL A PROPOSITION DE CONTENU

Vous êtes membre du réseau WiLDAF-Afrique de l'Ouest et désirez faire connaître votre association, vos activités, vos réalisations ? ou tout simplement souhaitez-vous partager une information.

Faites-nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par courriel. La date limite de dépôt des textes pour la prochaine parution est : **Octobre 2025**

WILDAF-AO

Women in Law and Development in Africa

Bulletin Trimestriel

SOMMAIRE

Editorial 3

-GiMAC : Revisiter notre histoire, façonner notre avenir.....4

-WISH2-WACA : Jeunes ambassadeurs prêts à défendre les droits humains et l'égalité de genre7

-Projet OUESTAF –WeWorld et WiLDAF-AO : Unir les forces pour humaniser la migration en Afrique de l'Ouest.....8

- Développement du commerce agro-alimentaire au Bénin : WiLDAF-Bénin outille les femmes commerçantes transfrontalières sur leurs droits et obligations.....10

-Effacement ou autonomisation ? Au Sahel, les femmes sont confrontées à un choix difficile.....12

-L'ONU alerte le Conseil de sécurité sur la hausse des violences sexuelles en période de conflit14

-Annonce de décès : Rappel à Dieu de notre regrettée collègue Ajavon Kayi Adjoavi Béatrice....15

- Une Pionnière de l'ouverture et de l'enracinement du bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest.....15

WILDAF AFRIQUE DE L'OUEST

Newsletter

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Antoinette MBROU (Coordinatrice WiLDAF-AO)
Nicole DAGAWA (Assistante Communication)
Victoire MISSIHU (Stagiaire communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILDAF- Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILDAF-Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

Pour tous renseignements, contactez WILDAF-AO :

Tel: (228) 22 61 73 90
Cel: (228) 92 47 90 00
Email :

wildaf@wildaf-ao.org

Publiée avec l'appui financier des partenaires de WiLDAF-AO

EDITORIAL

La question des réparations liées aux injustices historiques subies par les communautés africaines et diasporiques alimente, depuis plusieurs décennies, les réflexions sur la justice, tant sur le continent africain qu'au niveau mondial.

En 2025, l'Union Africaine (UA) a choisi pour thème de l'année **« Justice pour les africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations ».** Ce choix marque une étape majeure dans la quête de justice et de reconnaissance des préjudices subis, et appelle à une réévaluation stratégique du débat sur les réparations, en le replaçant au cœur des priorités politiques et sociales du continent.

Ce thème fournit un cadre propice à l'examen des injustices historiques persistantes, telles que la traite transatlantique des esclaves, le colonialisme, l'apartheid, ainsi que les formes actuelles de discrimination raciale systémique.

À travers cet engagement, l'Union Africaine réaffirme sa volonté de promouvoir les droits humains, et la dignité, la solidarité et la justice pour tous les Africains et personnes d'ascendance africaine, où qu'ils se trouvent.

Toutefois, peut-on véritablement parler de réparations justes sans y intégrer une perspective de genre ? Les injustices historiques n'ont jamais été neutres à cet égard ? Les femmes et les filles d'ascendance africaine, sur le continent comme dans la diaspora, ont été particulièrement affectées par les séquelles de ces systèmes oppressifs. Elles ont subi des violences spécifiques, notamment sexuelles, le travail forcé, l'exclusion des sphères de décision, ainsi qu'un accès limité aux ressources économiques, sociales et politiques. Ces préjudices ont été aggravés par des formes de violence sexiste, structurelle et une marginalisation accrue.

Aussi, pour que les réparations soient réellement équitables et transformatrices, elles doivent intégrer de manière systématique les droits des femmes et des filles.

Cela implique l'adoption de mesures sensibles au genre, capables de répondre aux impacts différenciés des préjudices historiques. Car, comment imaginer une justice réparatrice sans prise en compte des inégalités de genre qu'ont consolidées ces systèmes d'oppression ?

C'est dans cette dynamique que la Campagne le « **Genre est Mon Agenda** » (GIMAC) a consacrée à cette question son 41ème pré-sommet, ainsi que sa 7ème initiative de coordination avec les Communautés Economiques Régionales (CERs). Ces sessions ont constitué des espaces de dialogue stratégique pour la société civile, en vue de garantir que l'approche des réparations soit réellement inclusive et sensible au genre. L'objectif : élaborer des pistes actions concrètes afin que les plans de réparation abordent t les inégalités entre les sexes et contribuent à une justice intégrale pour toutes et tous.

Dans ce 103e numéro de notre bulletin d'information, vous découvrirez notamment un article dédié à cette 7ème initiative de coordination du GIMAC et des CERs, ainsi que les principales recommandations formulées à l'attention des Etats.

La rubrique « **Les Nouvelles du Réseau** » vous présentera les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des projets du WiLDAF en Africaine de l'Ouest, tandis que les sections « Focus sur les Réseaux Nationaux ».

« Nouvelles d'Afrique » et « Nouvelles du monde » vous tiendront informés des évolutions en matière de droits des femmes et de développement aux niveaux national, régional et international.

Bonne lecture

GiMAC : Revisiter notre histoire, façonner notre avenir »

La **7e réunion de la Campagne « Le Genre est mon Agenda » (GIMAC)**, en collaboration avec les **Communautés Économiques Régionales (CERs)** et les partenaires, s'est tenue du **7 au 9 juillet 2025** à **Malabo (Guinée équatoriale)**, en marge de la réunion de coordination semestrielle entre l'Union Africaine (UA) et les CERs.

La rencontre s'est achevée avec l'adoption de recommandations fortes, réaffirmant l'urgence de faire progresser un agenda de justice réparatrice sensible au genre sur le continent africain.

Un thème en phase avec les priorités de l'Union Africaine

Placée sous le thème : **« Transformer les politiques en actions : promouvoir la justice de genre et les réparations pour les Africains avec les Communautés Économiques Régionales »**, cette 7e édition de la réunion GIMAC-CERs s'inscrit dans le cadre du thème de l'année 2025 de l'Union Africaine : **« Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations ».**

Ce thème invite à revisiter les injustices historiques, tout en proposant un cadre stratégique pour avancer vers une justice équitable, inclusive et transformatrice. Il constitue une opportunité de réflexion et d'action concrète sur la manière d'intégrer les droits des femmes et des filles dans les discussions et démarches de réparations.

Des inégalités de genre enracinées dans l'histoire

Les inégalités de genre persistantes en Afrique trouvent leur origine dans de multiples facteurs : l'héritage colonial, les systèmes patriarcaux de gouvernance et les modèles économiques extractifs. Malgré les progrès réalisés sur le plan normatif, les femmes et les filles continuent de subir des discriminations systémiques, aggravées par les séquelles de l'esclavage, du colonialisme et des régimes d'apartheid. Ces réalités freinent l'atteinte des droits fondamentaux des femmes et entravent la construction d'un développement réellement équitable.

Un espace de cocréation pour une justice réparatrice genrée

Convaincue que les réparations ne peuvent être justes et durables sans une approche sensible au genre, le GIMAC a offert, à travers cette 7e réunion, un espace stratégique de dialogue et de cocréation à la société civile africaine. L'objectif était de favoriser une meilleure collaboration entre l'Union Africaine, les CERs et les organisations de la société civile, en vue de la mise en œuvre effective des décisions et engagements de l'UA relatifs à la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine.

Parmi les priorités mises en avant figure le soutien à la ratification et à la mise en œuvre de la **Convention de l'Union Africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (AU-CEVAWG)**, ainsi que l'intégration des principes de genre dans les politiques de réparation à travers le continent.

Une participation diversifiée pour des recommandations ambitieuses

Cette session a réuni des organisations de défense des droits, des représentants de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants des Communautés Économiques Régionales.
Les contributions et recommandations issues de ces échanges enrichissent le plaidoyer en faveur d'une justice transformatrice, centrée sur les réparations, l'égalité des sexes et la reconnaissance des droits des personnes d'ascendance africaine, tant sur le continent que dans la diaspora.

Une participation active du WiLDAF-AO à la 7e session du GIMAC-CERs à Malabo : le WiLDAF-AO, voix forte de la société civile féminine.

Le **WiLDAF-Afrique de l'Ouest**, membre actif du réseau GIMAC, était représenté par **Mme Antoinette Mbrou**, Coordinatrice régionale, et **Mme Afiwa Aveali Aziabou**, Chargée de programme.

Le réseau a pris une part active au **panel sur les mécanismes d'accélération de la ratification de la Convention de l'UA sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (AU-CEVAWG)**, adoptée en février 2025.
Les échanges ont souligné que cette Convention est un instrument juridique clé pour faire progresser la justice réparatrice en Afrique, et qu'il est urgent pour les États membres de ratifier, transposer et mettre en œuvre ce texte, tout en le dotant de mécanismes concrets de responsabilisation, y compris des réformes légales pour lutter contre le harcèlement au travail et renforcer la protection des femmes du secteur informel.

Plaidoyer pour des réparations sensibles au genre

Plusieurs recommandations fortes ont été émises pour accélérer la ratification de la Convention AU-CEVAWG et assurer l'ancrage d'une justice réparatrice sensible au genre, notamment :

- Institutionnaliser une politique de réparations sensibles au genre : adoption par les États et CERs d'approches inclusives intégrant des commissions vérité-réconciliation avec un mandat spécifique sur le genre ;
- Renforcer la participation des OSC : mise en place de mécanismes permettant aux organisations de produire des rapports alternatifs, de suivre les engagements étatiques et d'impliquer directement les femmes des communautés à la base dans les processus politiques.

Dans cette dynamique, le WiLDAF-AO, en partenariat avec Oxfam Burkina, a soutenu la participation de **Mme Kalizeta Ouédraogo**, présidente de l'**UNERIZ** (Union Nationale des Étuveuses de Riz du Burkina Faso).

En tant que femme agricultrice et leader communautaire, elle a plaidé pour une prise en compte effective des droits fonciers des femmes rurales, soulignant que l'accès équitable à la terre constitue un droit fondamental et un enjeu majeur de justice réparatrice.

Appels clés à l'Union Africaine et aux États membres

À l'issue des travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations phares à l'endroit de l'Union Africaine et des gouvernements africains :

1. Créer des fonds de réparations sensibles au genre et des groupes consultatifs de jeunes et de femmes sur les réparations.
2. Accélérer la ratification et la mise en œuvre de la Convention AU-CEVAWG à travers des campagnes régionales, un soutien politique fort, et l'implication active des OSC.
3. Adopter une position commune sur les réparations, veillant à ce qu'elles soutiennent l'autonomisation économique des femmes, la justice climatique et foncière, ainsi que la parité dans les prises de décision.
4. Investir dans le développement des compétences des femmes et des filles, notamment à travers l'EFTP, les filières alternatives et les STIM, pour renforcer leur accès à des moyens de subsistance durables.

Un engagement inscrit dans la durée

Soulignons que l'Union Africaine a étendu ce thème des réparations sensibles au genre sur une décennie, marquant ainsi sa volonté de placer la justice réparatrice au cœur de son action politique et institutionnelle pour les dix prochaines années.
La justice réparatrice ne se limite pas à la réparation des torts du passé, elle vise à bâtir un avenir équitable, inclusif et durable. Le leadership des femmes et des filles, la reconnaissance de leurs expériences et la transformation des systèmes sont au cœur de ce processus.

Tenue à Malabo, Guinée équatoriale
9 juillet 2025
Réseau Gender is My Agenda Campaign (GIMAC)
Service communication
WiLDAF-AO

WISH 2-WACA : Jeunes ambassadeurs prêts à défendre les droits humains et l'égalité de genre

Le WiLDAF Sénégal, le WiLDAF Niger, l'Association des Féministes Leaders pour l'Accès aux Droits et à l'Équité du Genre (AFLADEGT) au Tchad, et le Comité de Solidarité avec les Victimes de Violations des Droits Humains (CSVVDH) en Mauritanie, en partenariat avec WiLDAF-Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO), ont organisé une série de formations destinées à 35 jeunes ambassadeurs par pays, issus d'organisations locales.

Ces ateliers se sont déroulés de juillet à septembre 2025, dans le cadre du projet *Women's Integrated Sexual Health 2 - West and Central Africa (WISH2-WACA)*. Ce projet a pour objectif de déployer des services de santé sexuelle et reproductive de qualité dans six pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Prévu pour une durée de cinq ans, WISH2-WACA repose sur le constat que les droits reproductifs des femmes et filles constituent un pilier fondamental de l'émancipation et de l'égalité de genre. Bien que protégés par divers instruments internationaux, régionaux et nationaux, ces droits demeurent largement bafoués dans la région du Sahel. Les données montrent un taux élevé de grossesses précoces, de mariages d'enfants et de violences basées sur le genre. La région présente également une forte proportion de besoins non satisfaits en matière d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Parmi les causes principales figurent les normes socioculturelles, les tabous, les barrières socio-économiques, ainsi que des cadres législatifs ou politiques insuffisants. Ces obstacles contribuent notamment à un faible niveau de connaissance chez les femmes et les filles sur les droits liés à la santé sexuelle et reproductive (DSSR).

C'est ce constat qui a conduit le **Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO-UK Aid)** à lancer le programme WISH2. Le programme est mis en œuvre par **MSI Reproductive Choices**, en partenariat avec **Ipas Afrique Francophone**, **Sightsavers**, **ONG RAES** et **WiLDAF-AO**.

Avant les formations, WiLDAF-AO a organisé des ateliers d'appropriation pour permettre aux participants d'harmoniser leur compréhension du projet et de définir des stratégies concrètes de mise en œuvre.

Les jeunes ambassadeurs en travaux de groupe au Sénégal

Au total, 175 jeunes ambassadeurs ont été formés dans cinq pays du projet – chacun des pays compte 35 jeunes (20 femmes et 15 hommes) issus d'organisations de la société civile (OSC). Ces ateliers ont été un espace riche en témoignages et en échanges d'expériences. Les jeunes ont approfondi leurs connaissances sur les droits humains, l'égalité de genre, la santé sexuelle et reproductive, et ont été formés à des compétences pratiques en communication, leadership, plaidoyer et masculinité positive.

Par ailleurs, ces jeunes ambassadeurs ont planifié des actions concrètes visant à devenir de véritables relais communautaires pour un changement social durable dans leurs communautés.

« Nous comptons désormais sur vous, jeunes ambassadeurs, pour être les voix qui portent le changement dans vos communautés. Vous êtes désormais investis d'une mission noble : défendre les droits, protéger la dignité et bâtir une société plus juste et inclusive », a déclaré la Coordinatrice de WiLDAF-AO. Les sessions se sont clôturées par la remise officielle des attestations de participation.

Un ambassadeur du Tchad recevant son certificat de formation

Projet OUESTAF – WeWorld et WiLDAF-AO : Unir les forces pour humaniser la migration en Afrique de l'Ouest

En juin 2025, WeWorld et le réseau **Women in Law and Development in Africa – Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO)**, en partenariat avec les antennes nationales de WiLDAF au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo, ont officiellement lancé le **projet OUESTAF** : *« Parcours régionaux pour la prévention de la migration irrégulière, la lutte contre le trafic des migrants, la traite des êtres humains, et la protection des femmes et des jeunes en situation irrégulière »*.

D'une durée de **17 mois** (mars 2025 à juillet 2026), ce projet régional est financé par l'Union européenne via le **Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)**. Il est mis en œuvre dans cinq pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo. L'objectif : encadrer les mobilités, protéger les plus vulnérables, et promouvoir une approche humaine et inclusive de la migration.

Migration en Afrique de l'Ouest : un phénomène ancien mais sous pression

En Afrique de l'Ouest, la migration constitue une réalité ancienne, profondément ancrée dans les dynamiques sociales et économiques de la région.

Depuis l'adoption, en 1979, du **Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement**, les échanges et les mobilités se sont intensifiés, facilitant la circulation des travailleurs et contribuant au développement régional.

Cependant, cette mobilité se heurte encore à de nombreux obstacles : politiques migratoires disparates, mise en œuvre incomplète du Protocole, infrastructures insuffisantes, instabilité politique, pauvreté, changement climatique, etc. Dans ce contexte, les migrations prennent souvent des formes irrégulières, exposant les personnes migrantes à de graves violations de leurs droits, à la traite des êtres humains et à d'importants risques sécuritaires.

OUESTAF : Répondre à un défi régional avec une approche fondée sur les droits

La Présidente du WiLDAF-Burkina-Faso, Mme Maimouna Tankoano lors du lancement du projet

Le projet OUESTAF vise à répondre à ces défis à travers une approche holistique et centrée sur les droits humains, en particulier ceux des femmes et des jeunes. Il s'agit de :

- Renforcer la gouvernance migratoire au niveau local, national et régional ;
- Améliorer les mécanismes de coordination entre les acteurs étatiques et non étatiques ;
- Appuyer les organisations de la société civile, les institutions et les médias dans la prévention et la protection ;
- Sensibiliser les communautés aux risques de la migration irrégulière et aux alternatives possibles.

Des actions concrètes et coordonnées

Le projet OUESTAF se décline en plusieurs axes stratégiques :

- Cartographie et analyse des flux migratoires, des politiques existantes et des besoins des populations cibles ;
- Dialogue politique avec les institutions nationales, régionales et continentales (notamment l'Union africaine) pour promouvoir des politiques migratoires humaines et efficaces ;
- Renforcement de capacités des ONG, des journalistes, des influenceurs et des acteurs de terrain pour qu'ils deviennent des relais efficaces de prévention et de plaidoyer ;
- Campagnes d'information multicanales pour sensibiliser les populations sur leurs droits, les risques liés à la migration irrégulière, et les alternatives existantes ;
- Mise en place de mécanismes de coordination pour assurer une prise en charge adaptée et respectueuse des droits des migrants.

Des bénéficiaires diversifiés et engagés

Lancement du projet au Togo : vue des participant.e.s

Les bénéficiaires directs du projet OUESTAF sont estimés à :

- 2 760 personnes migrantes,
- 2 500 femmes et jeunes issus d'associations,
- 300 membres d'ONG et d'organisations de la société civile,
- 230 journalistes,
- 120 associations de migrants, et Ressortissants ; 30 Pers. de Groupements de Femmes ;

- 15 Associations de Jeunes ;
- 255 Pers. d'autorités locales et nationales ;
- 15 Pers. Nations Unies

Mettre la dignité humaine au cœur des politiques migratoires

Le projet OUESTAF ambitionne de replacer la dignité humaine et les droits fondamentaux au centre des politiques migratoires, dans une région encore marquée par l'instabilité, la précarité et les déplacements forcés.

En soutenant la coopération régionale, la responsabilisation des acteurs et la sensibilisation des communautés, OUESTAF entend transformer la migration en une opportunité plutôt qu'un risque, en particulier pour les femmes et les jeunes, souvent les plus exposés.

Ce projet incarne une volonté partagée de bâtir une Afrique de l'Ouest où la migration rime avec protection, droits et dignité.

Photo de groupe : Lancement du projet au Burkina Faso

Photo de groupe : Lancement du projet en Côte d'ivoire

Service communication
WiLDAF-AO

Développement du commerce agro-alimentaire au Bénin : WiLDAF-Bénin outille les femmes commerçantes transfrontalières sur leurs droits et obligations

L'hôtel No stress à Grand-Popo a servi de cadre du mardi 24 et au vendredi 27 juin 2025 à un atelier d'information et de formation des #commerçantes #transfrontalières et des #femmes entrepreneures dans le domaine agro-alimentaire. L'atelier a porté sur les droits et obligations en matière de commerce, les évolutions des politiques en vigueur, les règles et réglementations commerciales y compris les techniques de plaidoyer.
L'activité s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à l'autonomisation et réduction des inégalités de genre dans le commerce transfrontalier des produits agro-alimentaires aux frontières #Bénin-Togo et #Togo-Ghana » initié par le WiLDAF-Afrique de l'Ouest en contribution au programme #Ecowas Agricultural Trade (EAT). Ledit programme est financé par la #GIZ en collaboration avec la #CEDEAO.

En Afrique de l'Ouest, les femmes commerçantes se consacrent principalement au commerce de produits agroalimentaires le long des corridors commerciaux. Elles représentent 60 à 90 % de la vie marchande.
Cependant, malgré le rôle essentiel qu'elles jouent, les femmes commerçantes sont confrontées à l'inaccessibilité aux informations sur les opportunités commerciales et les accords régionaux de commerce. Cette inaccessibilité est due au manque de vulgarisation et à l'indisponibilité des informations sur les lois et procédures du commerce transfrontalier dans les langues accessibles aux femmes.
Outre ce fait, elles sont aussi victimes des tracasseries administratives, ce qui représente une difficulté supplémentaire pour elles. Cette situation entraîne la mévente, voire la péremption de leurs produits, ce qui contribue au gaspillage alimentaire et aggrave leur endettement.

C'est conscient de ces défis que le réseau WiLDAF-Bénin organise en collaboration avec WiLDAF- Afrique de l'Ouest cet atelier qui vise à contribuer à l'autonomisation des femmes commerçantes et entrepreneures dans le secteur agro-alimentaire transfrontalier. L'objectif est de leur fournir des connaissances, des compétences et des outils essentiels pour défendre leurs droits, mieux comprendre la réglementation du commerce régional, et agir en tant qu'actrices de changement dans leurs communautés et espaces économiques.

Le WiLDAF-Bénin informer les participantes sur leurs droits et obligations en matière de commerce transfrontalier d'une part. D'autre part, présenter les principales lois, politiques et règlements encadrant le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest en particulier au Bénin

Au cours des travaux, les participantes ont été formées sur des thématiques telles que les droits sociaux et économiques des femmes commerçantes ; la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; les réglementations en matière de commerce transfrontalier ; les opportunités d'accès au fonds de la CEDEAO et enfin sur les droits spécifiques des femmes commerçantes transfrontalières.

Dans son mot de bienvenue, la Coordonnatrice nationale du réseau WiLDAF-Bénin, Ahouéfa **Françoise SOSSOU AGBAHOLOU** a souligné que si les femmes sont informées, formées et organisées, elles deviennent des piliers de développement économique et social, non seulement pour leurs familles, mais aussi pour leurs communautés et pour le Bénin tout entier.

A cet effet, elle invite les bénéficiares à participer activement, à poser des questions, à partager leurs expériences, et à saisir cette opportunité pour renforcer leur position de femmes leaders, commerçantes et bâtisseuses de ponts entre les frontières.

Mme SOSSOU AGBAHOLOU a exprimé sa gratitude à la GIZ, dont le soutien financier a rendu possible la tenue de cet événement et la mise en œuvre des différentes activités du projet.

Elle a également remercié le WiLDAF-Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO), pour son appui technique de qualité tout au long du processus.

La Secrétaire Exécutive (SE) de la Mairie de Grand-Popo, **Cyrillia YEBE** représentant le Maire a ouvert les travaux en indiquant que la commune de Grand-Popo accorde une attention particulière à la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

Pour ce faire, plusieurs actions concrètes ont été inscrites en faveur des femmes dans le Plan de Développement Communal (PDC). Elle a par ailleurs, précisé que le développement local ne peut être effectif que si les femmes, qui sont des piliers de nos économies locales, sont pleinement outillées, valorisées et soutenues.

Elle se réjouit par conséquent de cette initiative portée avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, et mise en œuvre avec l'accompagnement des organisations de la société civile, pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des femmes commerçantes. « Je réitère l'engagement de la commune de Grand-Popo à poursuivre les efforts de collaboration, de facilitation et de mobilisation autour de toutes les actions en faveur des femmes », a-t-elle conclu.

Source : https://wildafbenin.org/

Effacement ou autonomisation ? Au Sahel, les femmes sont confrontées à un choix difficile

Dans la région du Sahel, en Afrique, l'aggravation de la violence et de la pauvreté – provoquée par les déplacements, la faim et le terrorisme – prive les femmes et les filles de leur droit à la sécurité, à l'éducation et à un avenir viable.

Les risques qui pèsent sur les femmes et les filles dans cette vaste région sont graves et systémiques, l'instabilité politique, la dégradation de l'environnement et le déclin de la présence internationale ayant des conséquences néfastes.

Des enlèvements et mariages d'enfants à l'exclusion des écoles et de la vie publique, leurs vies et leurs opportunités sont progressivement réduites à néant, a déclaré jeudi Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU Femmes, aux membres du Conseil de sécurité.

« Au Sahel, où convergent les préoccupations mondiales les plus graves, les femmes et les filles sont les plus touchées », a-t-elle dit.
Elle a ajouté que les crises dues à la montée du terrorisme, à la pauvreté, à la faim, à l'effondrement du système d'aide et au rétrécissement de l'espace civique « convergent – de manière violente et disproportionnée – sur leurs corps et leur avenir ».

En voie d'effacement

Dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad, la vie des femmes sous le contrôle de groupes terroristes « est une exclusion de l'espace public », a déclaré Mme Bahous. Leurs déplacements, leur visibilité et même leurs vêtements sont fortement restreints. Des écoles ont été incendiées ou fermées, privant plus d'un million de filles d'accès à l'éducation.

UN Photo/Loey Felipe
Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU Femmes, informe la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

« L'enlèvement n'est pas une conséquence du terrorisme au Sahel ; c'est une tactique », a-t-elle ajouté, soulignant que rien qu'au Burkina Faso, le nombre de femmes et de filles enlevées a plus que doublé au cours des 18 derniers mois.

Au Mali, 90 % des femmes sont victimes de mutilations génitales féminines. Les taux de mariage d'enfants dans certaines régions sont parmi les plus élevés au monde. La mortalité maternelle, due aux grossesses précoces et à la pauvreté, est parmi les plus élevées au monde.

Diminution de la résilience

« Les distances parcourues par les femmes et les filles pour aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage s'allongent, tandis que leur sécurité se réduit », a déclaré Mme Bahous.

Deux tiers des femmes interrogées déclarent se sentir en insécurité lors de ces voyages. Le changement climatique ne fait qu'aggraver les difficultés, la chaleur extrême et la sécheresse augmentant la mortalité et l'insécurité alimentaire dans la région.
Pourtant, malgré des besoins croissants, l'aide internationale s'affaiblit.

Seuls 8 % de l'appel humanitaire de cette année pour la région avaient été satisfaits en mai.

L'aide au développement a chuté de près de 20 % au cours des deux dernières années. En conséquence, les programmes de protection et d'autonomisation des femmes ont été suspendus, tandis que les ministères chargés de l'égalité des sexes sont privés de financement, fusionnés ou fermés.

Resserrement de l'espace politique

Parallèlement, l'espace démocratique et civique se rétrécit.
Au Niger, seulement 14 % des participants aux récentes réformes institutionnelles étaient des femmes. Au Mali, seulement deux des 36 membres ayant rédigé la nouvelle charte nationale étaient des femmes.

Leonardo Santos Simão, chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), a également averti que la détérioration de l'environnement sécuritaire, marquée par des vagues d'attaques djihadistes et des turbulences politiques, compromettait les progrès et alimentait les déplacements.

UN Photo/Loey Felipe

Le chef de l'UNOWAS, Leonardo Santos Simão (à l'écran), informe la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Il a ajouté que le rétrécissement de l'espace accordé aux médias, à la société civile et aux organisations de femmes menaçait les acquis durement acquis et qu'une crise plus large compromettait la gouvernance et les efforts de consolidation de la paix.

« L'économie de la région reste très vulnérable aux chocs externes. Bien que les indicateurs macroéconomiques s'améliorent, la hausse des niveaux d'endettement continue de limiter la capacité des gouvernements à fournir des services essentiels », a-t-il déclaré.

Acquis fragiles

Pourtant, des progrès sont possibles, et parfois visibles.
Au Tchad, les femmes occupent désormais 34 % des sièges parlementaires.

Dans les zones frontalières exposées aux conflits au Mali et au Niger, la participation des femmes à la consolidation de la paix locale est passée de 5 % à 25 %, contribuant ainsi à la résolution de plus de 100 conflits liés à la rareté des ressources naturelles.

Dans toute la région, les programmes conjoints des Nations Unies ont permis d'accroître de 23 % le taux de retour à l'école des adolescentes, tout en doublant la participation des femmes à la gouvernance locale dans 34 communautés touchées par les conflits.

De plus, une initiative conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale a permis à plus de trois millions d'adolescentes de bénéficier de soins de santé, d'espaces sûrs et d'une formation aux compétences de vie.

Soutenir les femmes du Sahel

Pourtant, ces acquis restent fragiles.

« Nous ne pouvons pas abandonner le Sahel, quelles que soient les politiques, les financements et les difficultés géopolitiques », a conclu Mme Bahous.
« Soyons solidaires des femmes du Sahel, non par charité, mais en reconnaissance de leur pouvoir de façonner un avenir meilleur ».
Source : https://news.un.org/fr

L'ONU alerte le Conseil de sécurité sur la hausse des violences sexuelles en période de conflit

La crise des violences sexuelles liées aux conflits s'aggrave. C'est l'avertissement lancé par une haute responsable de l'ONU aux membres du Conseil de sécurité lors d'un débat, mardi, sur cette question.

Pramila Patten, la Représentante spéciale chargée de surveiller ce fléau, a présenté le rapport annuel du Secrétaire général et a souligné la nécessité de soutenir les survivantes dans les zones de conflit où les services sont de plus en plus inaccessibles.

L'aggravation de cette crise reflète l'ampleur croissante des conflits à l'échelle mondiale. Plus de 4.600 cas de violences sexuelles liées aux conflits ont été signalés en 2024, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2023. Ces données, a souligné Mme Patten, sont chroniquement sous-estimées, ne reflétant que les cas vérifiés par l'ONU.

Dans un contexte de hausse générale, les violences sexuelles contre les enfants ont augmenté de 35 % au cours de l'année écoulée, un chiffre inquiétant, avec des victimes dès l'âge d'un an.
Le rapport couvre 21 situations préoccupantes, le plus grand nombre de cas ayant été enregistrés en République centrafricaine, en République démocratique du Congo (RDC), en Haïti, en Somalie et au Soudan du Sud.

De plus, parmi les parties soupçonnées de commettre ou de permettre ces violences sexuelles, de nouvelles listes ont été établies en RDC, en Libye et dans le Territoire palestinien occupé.

Cette crise touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, qui représentent systématiquement plus de 90 % des cas vérifiés, dont 92 % cette année.

Tendances du rapport

Outre les chiffres, Mme Patten a expliqué de nombreuses tendances inquiétantes observées dans le rapport.
Tout d'abord, les femmes et les filles déplacées et réfugiées sont exposées à des risques accrus de violences sexuelles, ce qui entrave leur retour en toute sécurité.

L'insécurité alimentaire accroît également le risque de violences sexuelles, les belligérants limitant l'accès humanitaire.

De plus, les groupes armés recourent à la violence sexuelle pour consolider leur contrôle sur le territoire et les ressources naturelles, et pour encourager le recrutement de combattants. Il est à noter que les violences sexuelles liées aux conflits persistent également dans les lieux de détention, formels et informels, partout dans le monde.

Enfin, les coupes budgétaires entraînant le repli des opérations de paix de l'ONU, la capacité du système onusien à atteindre et à soutenir les survivantes de violences sexuelles conjugales a considérablement diminué.

Forcé de faire plus avec moins

Alors que les dépenses militaires mondiales dépassent en seulement 24 heures les sommes allouées en un an pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits, et que les besoins continuent d'augmenter, Mme Patten a souligné que « les organisations de femmes en première ligne passent du sous-financement au non-financement ».

Outre la réduction des capacités des missions de maintien de la paix de l'ONU, les coupes budgétaires ont entraîné la fermeture de refuges pour les survivantes, l'épuisement des fournitures médicales pour les victimes de viol et la fermeture de cliniques dans le monde entier.
Dans les principaux foyers de conflit comme le Soudan, l'Ukraine, l'Éthiopie et Gaza, où les systèmes de santé ont été décimés, « les organisations humanitaires sont contraintes de faire toujours plus avec toujours moins ».

« Si nous voulons vraiment la paix, nous devons financer les institutions qui la rendent possible. Si nous voulons vraiment la sécurité, nous devons réaffirmer l'État de droit et demander des comptes à ceux qui commettent, ordonnent ou cautionnent de graves violations, notamment les atrocités que constituent les violences sexuelles liées aux conflits », a insisté Mme Patten.

Plan d'action

La haute responsable onusienne a rappelé que son mandat s'articulait autour de trois axes : favoriser le respect des règles, améliorer la prestation de services et renforcer les garanties contre l'impunité.

En ce qui concerne l'amélioration de la prestation de services, elle a souligné que le réseau interinstitutions Action des Nations Unies contre les violences sexuelles liées aux conflits, qu'elle préside, a eu un impact véritablement transformateur dans sa réponse, grâce à des actions de plaidoyer, au renforcement des connaissances et à des opérations conjointes sur le terrain, et a atteint des milliers de survivantes dans 18 zones de conflit.

Alors que la demande de services dépasse l'offre de ressources, « tout manquement à la pérennité des investissements, tout recul par rapport aux normes établies ou toute dégradation de l'architecture existante non seulement trahirait les survivantes, mais encouragerait encore davantage les auteurs », a conclu Mme Patten.

Source : https://news.un.org/fr

NOUVELLES DU RESEAU : Annonce de décès

Rappel à Dieu de notre regrettée collègue **Ajavon Kayi Adjoavi Béatrice**

« La mort tombe dans la vie comme une pierre dans un étang : d'abord, éclaboussures, affolements dans les buissons, battements d'ailes et fuites en tout sens.
Ensuite, grands cercles sur l'eau, de plus en plus larges. Enfin le calme à nouveau, mais pas du tout le même silence qu'auparavant, un silence, comment dire : assourdissant. »
Christian Bobin

C'est dans ce silence assourdissant que nous avons été plongés le **mercredi 27 août 2025**, lorsque la nouvelle du décès, de Madame Ajavon Kayi Adjoavi nous a frappés de plein fouet.

Madame Ajavon Kayi Adjoavi Béatrice appelée affectueusement **Da Bea** par tous, fut une collègue très respectée et apprécié. Elle était professionnelle, efficace et rigoureuse dans son travail.
Son, dévouement, son engagement sans faille et ses contributions enrichissantes lors des discussions resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle.

Le réseau WiLDAF-AO rend hommage à cette grande activiste qui a marqué par son travail, la famille WiLDAF et au-delà.

Une Pionnière de l'ouverture et de l'enracinement du bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest

La carrière professionnelle de Mme **AJAVON Kayi Adjoavi Béatrice** a commencé au WiLDAF, Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest avec Mme **Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON,** la Coordinatrice d'alors, une dame à qui Mme AJAVON Béatrice vouait une admiration sans bornes et un grand respect pour son leadership.

Toutes les deux ont débuté « l'aventure WiLDAF-AO » dans un petit bureau à deux pièces avec pour matériel de bureau, un vieil ordinateur posé sur une des deux tables et un fax.

Le mandat assigné par le Bureau Régional de Hararé était : ***« Implanter le réseau dans les pays de la sous-région ouest africaine pour être plus proche des femmes, nos principales bénéficiaires et travailler avec les réseaux nationaux sur les priorités des femmes afin d'impacter positivement leur vie ».***

NOUVELLES DU RESEAU : Annonce de décès

- **Une collaboratrice dévouée et tenace**

Un an après la mise en place du Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest, le bureau régional d'Hararé avait demandé de fermer les portes car la nouvelle section n'avait pas pu encore mobiliser de fonds pour continuer.

Mme **AJAVON Béatrice** déjà très pointilleuse dans la gestion du budget, a proposé ceci à sa hiérarchie : « Madame, ne fermons pas. Lorsque je fais les comptes, il me reste quelque mois de salaire puisque j'ai commencé trois mois après vous. Je peux donc tenir un peu en guettant quelques appels à proposition ». Raconte-t–elle souvent lorsqu'elle parle des débuts du WiLDAF-AO.

Quelques mois plus tard, un projet soumis à l'Union Européenne par Mme Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON reçut une réponse favorable.

Ouf ! le Bureau Sous- Régional pour l'Afrique de l'Ouest, venait de mobiliser son tout premier fonds avec le projet :**« AU-DELA DE BEIJING : Renforcement de capacité des réseaux nationaux de droits des femmes pour contribuer à la mise en œuvre des droits humains des femmes »,** un titre qui cadre bien le mandat assigné.

L'aventure WiLDAF-AO venait de prendre son envol.

Au côté de sa hiérarchie, Mme **AJAVON Béatrice** appelée affectueusement par tous « **Da Béa »,** s'est engagée avec dévouement et savoir-faire à **l'enracinement du réseau WiLDAF-AO** au niveau sous-régional et national.

- **Des années fécondes au côté du WiLDAF-AO**

Avec ses collègues, **Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON**, **Edoh Ignace DOS REIS, Afiwa Kafui KUWONU, Mathilde Rizalatou SANT-ANNA ATTOH, Célestin AGBO, Charles Kossi GOMNA…,** elle a travaillé avec acharnement à faire de WiLDAF-AO, le réseau de référence le plus implanté dans la sous-région ouest- africaine en matière de droits des femmes.

NOUVELLES DU RESEAU : Annonce de décès

Du petit bureau à deux pièces, le WiLDAF-AO a acquis son propre siège.

Da Béa a également participé au côté du WiLDAF au processus d'élaboration jusqu'à l'adoption du **Protocole de Maputo en 2003.**

Son professionnalisme, sa rigueur dans le travail et sa gestion minutieuse du budget lui a valu une promotion après quelques formations.
De l'assistante de la Coordinatrice, Mme Béatrice Ajavon a été promue au poste de Responsable Administrative et Financière du réseau WiLDAF-AO.
Elle était la première actrice du recrutement du personnel et la pièce maitresse de l'élaboration et de la gestion du budget des projets. A ce titre le personnel la surnommait « **ce n'est pas prévu** ».

Son engagement, sa bienveillance et son professionnalisme laisseront une empreinte durable dans nos mémoires.
WiLDAF-Sénégal

- **Une actrice chevronnée de terrain**

La carrière professionnelle de Da Béa n'était pas que bureau. Au côté des responsables WiLDAF pays telles que Mmes **Dorcas Coker Appiah** et **Afua Brown** du Ghana, **Elvire Houenassou**, **Boko Nadjo** du Bénin, **Maimouna Tankoano**, **Dakouré Rita** du Burkina Faso, **Djéneba Diop** et **Bintou Samaké** du Mali, **Seck Mariame Coulibaly** du Sénégal, feue **Bissi Olateru** du Nigeria, Feue **Camara Mariam** de la Guinée, **Kayi Ahouefa Edorh**, **Claire QUENUM**, **Antoinette DADJO** du Togo… pour ne citer que celles-là et qu'elles admiraient, elle a travaillé avec les réseaux nationaux sur les priorités des femmes de la sous-région afin d'impacter positivement leur vie.

Rendons hommage à la mémoire d'une **collaboratrice engagée, professionnelle et humaine, dont les qualités ont marqué tous ceux qui ont eu le privilège de la côtoyer**

NOUVELLES DU RESEAU : Annonce de décès

Plus encore, au plan national, régional et international, Da Béa était l'élément clé de toute la logistique et de la gestion du budget des grandes rencontres du WiLDAF-AO telles que les sessions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW)

Alors, comment ne pas honorer la mémoire de cette force de travail, qui pendant 28 ans et jusqu'à la veille de son décès, a accepté de servir le réseau WiLDAF-AO et pour lequel elle a tant donné

Da Béa, femme de courage, ton départ va laisser un grand vide et impacter la famille WiLDAF !

Nous gardons de toi une femme **serviable**, **rigoureuse** et **engagée** pour la cause de l'organisation.
Va, **repose en paix Da Bea.**

WiLDAF -Burkina